

LIEGE



19
20 **14-18**

“ CHARTE GRAPHIQUE D’USAGE DU LOGO SPÉCIFIQUE
COMMÉMORATION EN PROVINCE DE LIÈGE,
DU 100^e ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE 1914-1918 **”**



“ 1. UTILISATION ”

Sous l'intitulé « Liège », terme qui évoque à la fois la Ville, la Province et l'Université, ce logo est composé des éléments suivants :

- La silhouette du Cavalier fonck (premier soldat belge tué lors de la Première Guerre mondiale, le 4 août 1914 à Thimister).

- Le Mémorial Interalliés de Cointe (monument international et symbole de la reconnaissance des pays Alliés pour la résistance de Liège lors de l'offensive allemande d'août 1914).

Ces deux éléments, la typographie et l'emblème, sont inséparables.





Les codes couleurs du logo, le rouge et le jaune (couleurs de la Ville et de la Province de Liège) sont :

Rouge

Pantone 200 C
C15 M100 J80 N0
R204 V3 B50
cc0332
RAL 3000

Jaune

Pantone 1235 C
C0 M40 J100 N0
R246 V168 B0
f6a800
RAL 1003



Le logo « Liège 14-18 » peut être utilisé dans sa version couleur ou en monochrome, en positif ou négatif. Seules les versions ci-jointes sont tolérées.





Une zone de protection, indiquée ici en bleu ciel, doit être respectée pour rendre la lecture du logo « Liège 14-18 » optimale.



LIEGE



19
20 14-18

Toutes déformations, reconstructions, modifications, rotations, colorisations du logo «Liège 14-18», telles qu'évoquées ici à titre d'exemples, sont proscrites.



19
20 14-18



LIEGE
19
20 14-18



19
20 14-18



19
20 14-18



19
20 14-18



19
20 14-18



Utilisé sur un fond blanc, le logo est appliqué dans sa version couleur.

Sur fond clair, le logo est appliqué dans sa version toute noire.

Sur un fond foncé, le logo est appliqué dans sa version toute blanche.

Le fond doit être suffisamment contrasté et toujours contrôlé afin d'assurer la bonne lisibilité du logo.



Fond clair - Logotype version rouge

Fond foncé - Logotype version négatif

Fond suffisamment contrasté



“ 2. VALIDATION DES SUPPORTS PROMOTIONNELS ”

L'utilisation par un tiers du logo « Liège 14-18 » doit préalablement à toute impression/diffusion, recueillir le consentement du coordinateur général des commémorations en province de Liège du 100^e anniversaire de la guerre 1914-1918 :

M. Thierry BABETTE,

- thierry.babette@provincedeliege.be
- Palais provincial de Liège,
- Place St Lambert, 18A
- 4000 Liège
- 04/232 32 93
- 0471/99 39 97

Après consentement et réalisation des visuels, les PDF sont à transmettre au service Communication de la Province de Liège afin de vérifier la bonne utilisation du logo spécifique :

M. Valère POLIS,

- valere.polis@provincedeliege.be
- 04/237 26 08